

FORMATION BIENTRAITANCE DE LA PERSONNE AGÉE A DOMICILE OU EN STRUCTURE MÉDICO-SOCIALE

DUREE : 1 JOURNÉE (2 DATES PROPOSEES)

NOMBRE DE PARTICIPANTS : MAXIMUM 20

Introduction :

Au cœur de plusieurs logiques, celles des droits, de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des prestations, la bientraitance est devenue l'affaire de **TOUS**. La bientraitance n'est pas seulement le contraire de la maltraitance. Elle recouvre l'ensemble des démarches et actions permettant d'accueillir et d'accompagner les personnes âgées dans le respect de leur intégrité, intimité et de leur choix. La bientraitance se manifeste tant dans les actes professionnels quotidiens que dans les orientations institutionnelles définies dans le projet d'établissement.

Développer une culture de la bientraitance au domicile ou dans une structure est une démarche au long court et demande un investissement de la part de chacun.

Compétence visée : mettre en œuvre un accompagnement bientraitant auprès des personnes vulnérables tant sur le plan individuel que collectif

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ S'approprier le concept, le cadre légal et réglementaire régissant la prévention et la lutte contre les maltraitances
- ✓ S'interroger sur ses pratiques, identifier les situations à risques, repérer les situations de « non-bienveillance »
- ✓ Etablir les principes de la démarche éthique au service du « bien traiter »
- ✓ Mettre en évidence des pistes de développement individuelles et collectives

PRÉ-REQUIS

- ✓ Aucun prérequis

PUBLIC CIBLE

- ✓ Professionnels intervenants au domicile ou dans un établissement médico-social et travaillant auprès de personnes âgées

ACCESSIBILITÉ

- ✓ RéGéCAP a à cœur d'être accessible à tous. L'établissement demandeur est invité à prendre contact préalablement à l'action de formation afin de garantir aux professionnels en situation de handicap, un accueil adapté, une formation de qualité et un accompagnement optimal

PROGRAMME

- ✓ **Bientraitance auprès de qui ?** Personne âgée, personne vulnérable, personne atteinte de troubles cognitifs et de troubles du comportement ...
- ✓ **Cadre légal et réglementaire :** origine, définitions, concepts, principes éthiques
- ✓ **Outils au bénéfice des personnes âgées**
- ✓ **Faire face et savoir réagir aux situations difficiles**
- ✓ **Réflexions autour d'actions pour la promotion de la bientraitance**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- ✓ Interactive et participative avec des apports théoriques et pratiques
- ✓ Réflexion de groupe : développer des connaissances communes, analyse des pratiques (partage d'expériences et des difficultés du terrain pour le déploiement de la bientraitance)
- ✓ Support de formation
- ✓ Évaluation des acquis par un questionnaire en début et fin de formation
- ✓ Évaluation de la satisfaction des participants

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Documentations : questionnaires d'évaluation, outils du réseau, outils et documents émanant de la SFGG, SFAP, SGE, SRA, HAS...
- ✓ Réponses du questionnaire

FORMATEUR / FORMATRICE

- ✓ Karine LARDAUX, infirmière

COÛT

- ✓ **RéGéCAP est financé par le fond d'intervention Régional (FIR) au service de la stratégie régionale de santé. En regard de cela, RéGéCAP a signé en 2024, en lien avec son Contrat d'Objectifs et de moyens (COM), une convention relative à la participation financière de l'Agence Régionale de Santé du Grand-Est (ARS GE) au financement des actions et des expérimentations de santé en faveur de la performance, la qualité, la coordination, la permanence, la prévention, la promotion ainsi que la sécurité sanitaire. Les formations de RéGéCAP entrant dans le champ de ses actions expérimentations, les formations sont donc financées tout ou partie par l'ARS GE.**
- ✓ **Les frais annexes sont à la charge des participants (déplacements, impression des documents ..)**
- ✓ **Repas sur place**

LIEU

- ✓ RéGéCAP, 38 bis, Rue de Courlancy 51100 Reims (salle Assemblée)

DÉLAI D'ACCÈS ET DATE DE LA FORMATION

- ✓ La durée estimée entre la proposition de formation et le début de la prestation est d'environ un mois
- ✓ Une date pour l'inscription est à choisir soit le mardi 25 juin 2024 de 09h à 12h30 et 13h30 à 17h ou le jeudi 27 juin 2024 de 09h à 12h30 et 13h30 à 17h.

CONTACT

- ✓ Formatrice : Karine LARDAUX
- ✓ Téléphone : 06.61.67.40.20
- ✓ Email : contact@regecap.org

Programme daté du 13-05-2024

La feuille d'émargement sera à signer par demi-journée. Un certificat de réalisation sera envoyé après la formation pour chaque participant présent.